



Regroupement familial Val de Marne

Par **kapika**, le **17/08/2010** à **16:44**

Bonjour,rnrnJ'ai déposé mon dossier le 09 février 2010 et depuis aucune réponse, aucune rnenquête logement, après plusieurs relances directement à l'OFII de Créteil, je rnvien de faire une quatrième relance par lettre recommandée avec accusé de rnréception. Quel autre recours je peux avoir ? Que puis je faire pour accélérer la procédure sachant que je dispose d'un salaire suffisant et une superficie de rn50 m2 ?

Par **maniongui**, le **12/10/2010** à **09:03**

BonjourrnDans votre situation, si l'administration n'a pas répondu à votre réponse au bout du 4eme mois, cela peut etre considéré comme un refus implicite.rnVous pouvez effectuer un recours, car l'administration a l'obligation de motiver les actes administratifs. Je peux vous y aider.